



COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL
DU 14 MARS 22

Membres présents : Mesdames, Françoise FONTAINE, FANNY BODIVIT, Messieurs Fabrice BOSSUYT, Philippe BOUCARD, Frédéric DOUCET, Nicolas MARTIN, Luc MOLANDRINO, Roland MONSALLIER, Bruno TAMBOURELLI et Patrice VERGER.

Procurations :

Madame Charlotte HIS a donné pouvoir à Mr Fabrice BOSSUYT.

La secrétaire de séance est Mr Bruno TAMBOURELLI

Ouverture de la séance à 19h00.

Le secrétaire de séance est Mr Bruno TAMBOURELLI

Monsieur le Maire demande l'inscription au conseil municipal d'une délibération pour l'autorisation d'un arrêté communal de la défense extérieure contre l'incendie. Demande également l'annulation de la délibération des affectations de résultats qui ne sont pas validés par le Trésorier.

I/ RAPPORT ECOLE PAR Mr Nicolas MARTIN

Travaux : Un tour de l'école a été réalisé avec la directrice, la mairie et un parent d'élève.

- Le mur du préau au fond de la cour près de la garderie est dangereux. Des plaques se retirent facilement. Nous devons faire un devis pour chiffrer les travaux.
- Des trous dans le bitume étaient dangereux pour les enfants. Ils ont été rebouchés par notre employé avec de l'enrober à froid.
- Il a été demandé de lasurer les poteaux en bois dans la cour des primaires. Ces travaux doivent être planifiés pour cet été.
- Des bancs autour des arbres dans la cour des maternelles ont été demandé par la directrice. A planifier par notre employé.

Cantine : les menus seront soumis à approbation d'une diététicienne.

Des détecteurs de CO2 ont été installé dans toutes les classes de l'école. Il est apparu un problème au niveau des classes de maternelle, les détecteurs se déclenchent très rapidement. Cela est certainement dû à un problème de ventilation de ces classes.

Le conseil d'école s'est tenu le mardi 08 mars. Voici les points importants :

- La maitresse des CM1-CE1 sera absente jusqu'au 20 mars inclus.
- La rencontre sportive, organisée par l'école, entre tous les élèves de l'école, aura lieu au stade le lundi 06 ou mardi 07 juin.

- La Kermesse se déroulera le 11 juin à l'école.
- Le voyage scolaire se fera le 01 juillet à la mer. Le lieu n'est pas encore défini.
- Nous devons fixer une date pour la remise des prix.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 31 mai.

Malgré la levée des restrictions nous gardons les 2 sorties jusqu'à la fin de l'année scolaire.

II/ RAPPORT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Par Monsieur Patrice VERGER :

- Travaux crèche en cours, nous avons eu une réunion de chantier ce vendredi 11 mars à 15h sur place.
- Les travaux de la porte d'entrée de la mairie ainsi que le bureau d'accueil sont terminés, les demandes de subventions vont être déposées.
- La notification d'attribution de subvention auprès de la DETR pour deux bouches incendies a été accordée.

Par Monsieur Bruno TAMBOURELLI

- Suite à l'appel du Département, nous avons eu la possibilité de faire la réfection de la voirie d'une rue. Nous avons deux possibilités soit la rue du moulin, soit le Clos des Rouillères. Malgré un besoin plus important pour la rue du moulin des contraintes techniques notamment les écoulements nous ont fait choisir la réfection du Clos des Rouillères. Pour information, l'enrobé sera fait ce mardi 15 mars 2022, la route sera donc bloquée pendant deux heures.
- Il y a eu un accident et nous avons perdu un candélabre, un constat a été fait, nous avons déclaré le sinistre à l'assurance et nous attendons le devis afin de pouvoir faire le remplacement.

Par Monsieur Fabrice BOSSUYT

- Concernant l'assainissement de l'usine, nous n'avons aucune notification de l'EPN pour le moment qui confirme les travaux.
- Les problèmes de la fibre sur la route de Dreux proviennent du fait qu'entre le début des travaux et aujourd'hui, l'enfouissement des réseaux ont eu lieu. Il y a donc des différences de tarifs entre les devis pour les branchements en filaire et les branchements en enfouissement. Les entreprises sont en train de réfléchir à ce problème.

III/ Présentation et vote du COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET DU COMPTE DE GESTION

Monsieur le Maire explique que nous allons voter un compte administratif, à la fin de la présentation, Monsieur le Maire sortira de la salle du conseil pour le vote de celui-ci.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrice VERGER qui donne lecture du Compte Administratif en commençant par le Fonctionnement avec les dépenses et les recettes qui seront suivies

d'un vote et idem pour la présentation de la section Investissement avec les dépenses et les recettes qui seront suivi du vote.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

| FONCTIONNEMENT | DEPENSES | RECETTES |
|---|-------------------|-------------------|
| CHAPITRE 011 Charges à caractère général | 192 660.90 | |
| CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés | 358 773.98 | |
| CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courantes | 68 754.20 | |
| CHAPITRE 66 Intérêts d'emprunt | 5 185.42 | |
| CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles | 600.00 | |
| TOTAL DES DEPENSES REELLES | 626 274.50 | |
| CHAPITRE 042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | 6 203.00 | |
| TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE | 6 203.00 | |
| TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 632 477.50 | |
| CHAPITRE 013 Atténuations de charges | | 4 674.74 |
| CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes | | 47 424.00 |
| CHAPITRE 73 Impôts et taxes | | 478 822.07 |
| CHAPITRE 74 Dotations, subventions et participations | | 173 877.50 |
| CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante | | 13 874.61 |
| CHAPITRE 76 Produits financiers | | 3.02 |
| CHAPITRE 77 Produits exceptionnels | | 4 405.05 |
| TOTAL DES RECETTES REELLES | | 723 080.99 |
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | 723 080.99 |
| 002 Excédent de Fonctionnement Reporté de 2020 | | 382 681.95 |

Monsieur le Maire sort de la salle et Mr VERGER met au vote le CA 2021 SECTION FONCTIONNEMENT

Pour : 10 Contre : 0 Abst : 0

| INVESTISSEMENT | DEPENSES | RECETTES |
|---|------------------|----------|
| CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles | 9 906.00 | |
| CHAPITRE 21 immobilisations corporelles | 54 769.48 | |
| CHAPITRE 16 Emprunts | 27 408.67 | |
| TOTAL DES DEPENSES REELLES | 92 084.15 | |
| CHAPITRE 041 Opérations d'ordre | 71 671.31 | |
| TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE | 71 671.31 | |

➤ **Renouvellement de la Remise Gracieuse pour les Régies.**

Pour rappel, cette délibération a été prise au mois d'août 2021 sur demande du trésorier de Verneuil sur Avre mais lorsque nous sommes passé à la trésorerie d'Evreux le trésorier a voulu faire la procédure officielle qui est de transmettre dans un premier temps deux courriers et ensuite de prendre une délibération ce qui n'a pas été le cas l'an passé.

Je vous demande de revoter la délibération ci-dessous :

Afin de régulariser et de clôturer correctement les régies concernées, nous devons faire les mandats suivants et autoriser une remise gracieuse auprès des régisseurs titulaires et suppléants qui ont fournis les documents justificatifs au moment des remises de fonds par la trésorerie.

- 50 € de fonds de caisse pour la régie photocopies en 2006
- 50 € pour la régie manifestations publiques (maisons fleuries) le 13/12/2013
- 289 € pour la régie manifestations publiques (maisons fleuries) le 25/10/2011
- 2.12 € pour l'achat de timbres le 14/09/2007
- 97.00 € pour l'achat de recommandés le 14/01/2008

La somme totale s'élève à 488.12 € que nous devons régulariser sur les exercices antérieurs ci-dessus.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Paiement des chèques CADOC**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'à compter de l'année 2015 nous offrons aux employés en fin d'année une pochette CADHOC d'un montant de 100 € par agent et pour les départs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de régler la facture des chèques CADHOC pour les agents communaux et les départs.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Indemnité Elections**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en date du 27 février 1962 modifié, relatif aux travaux supplémentaires accomplis à l'occasion des consultations électorales qui auront lieu durant le mandat. Ces travaux supplémentaires seront indemnisés en heures supplémentaires du dimanche.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **EPN : Evolution de 4 compétences (emploi, cohésion sociales, sport de haut niveau et santé)**

Monsieur le Maire fait part de la proposition d'évolution de 4 compétences EPN (voir document joint)

Dans le modèle de délibération, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- EMETTRE UN AVIS FAVORABLE à l'évolution des 4 compétences d'EPN telles que libellées ci-après :

- Appui à l'orientation, la formation professionnelle et à l'emploi et coordination des actions afférentes à ces thématiques.
- Cohésion sociale et territoriale : Action d'accompagnement en faveur du développement social local attribuant à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à la réduction des inégalités entre les territoires.
- Soutien au sport de compétition de haut niveau dans les domaines suivants : Basket Ball, Volley Ball, Hand Ball et Triathlon.
- Santé :
 - Actions de prévention et promotion de la santé en tant que signataire et pilote du Contrat Local de santé d'agglomération.
 - Actions encourageant et favorisant l'accueil de stagiaires et futurs professionnels de santé
 - Unité mobile de santé
 - Construction, aménagement, entretien et gestion des Pôles de Santé Libéraux d'Evreux Sud et d'Evreux centre.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Autorisation de signature de la convention pour les séances de piscines 2021-2022**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous avons oublié de signer la convention au mois de décembre 2021. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec la communauté d'agglomération de Dreux concernant le partenariat pour l'utilisation du Centre Aquatique « Agglocéane » par les écoles primaires.

Pour rappel, le prix d'une séance s'élève à 93.00€ soit pour 11 séances la somme de 2046.00 €.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Servitude GRDF pour installation du compteur gaz de l'école en 2019.**

Après vérification auprès des services GRDF, suite à l'installation du compteur de gaz pour l'école aucune délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention de servitude n'a été voté par le conseil municipal.

Afin de clôturer ce dossier, la société GRDF nous demande de prendre une délibération qui régularise la signature de la convention de servitude pour les travaux effectués.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Autorisation de prendre un arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie : Par Monsieur Patrice VERGER**

L'objectif étant de procéder à l'identification des risques à prendre en compte, d'inventorier les points d'eau incendie (PEI) et de fixer leurs modalités de contrôle. (Voir document joint)

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abst : 0

➤ **Elaboration du document unique**

Nous demandons l'autorisation de mandater le CDG27 pour la réalisation d'un marché en vue d'élaborer notre document unique d'évaluation des risques du personnels qui est obligatoire et sachant que nous n'en n'avons pas actuellement.

Vote : Pour : 9

Contre : 0

Abst : 1

QUESTIONS DIVERSES

Associations : par Monsieur Nicolas MARTIN

Une nouvelle association, non mesniloise, souhaite utiliser le foyer le mercredi de 18h à 21h. Il s'agit de l'association « Danse en conscience » qui propose de la danse pour prendre conscience de son corps et des douleurs. Cet atelier concerne les adultes. Nous laissons jusqu'au mois de juin afin de voir cette association fonctionne et si oui, nous prendrons une décision d'appliquer un tarif pour l'association hors commune qui utilisent notre foyer communal.

Foyer :

Suite à des sollicitations de professionnel Mesnilois (siège social à Mesnil) qui souhaite utiliser le foyer pour leur activité. Nous proposons de louer le foyer à la soirée pour les professionnel Mesnilois, qui ont leur siège social à Mesnil. Nous proposons un montant de location à la soirée de 50 €, tout en demandant les cautions de dégradations et de ménages, une convention avec une attestation d'assurance. Les tarifs des cautions sont celles déjà applicables lors des locations du foyer.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Par Monsieur Fabrice BOSSUYT :

- Une pièce de théâtre aura lieu le 8 mai au foyer communal. La salle sera mise à disposition de la compagnie. Nous demanderons les cautions d'usage et une assurance.
- Monsieur le Maire propose aux membres du conseil la possibilité de mettre le foyer à disposition pour les débats politique à titre gratuit et à tous partis politique ou candidat qui le demandera. Après discussion, il est décidé de mettre en place ce prêt du foyer communal, avec l'obligation d'une convention à titre gratuit, d'appliquer les deux cautions suivantes : 500€ pour les dégradations, 150€ pour le ménage et une attestation d'assurance.
- Boite à Livre : comme cela se fait dans d'autre commune, nous aimerions mettre en place dans chaque quartier des boites à livre et pour se faire nous aimerions faire participer les habitants en mettant en place un concours « je fabrique ma boite à livre ». L'idée est acceptée et nous réfléchissons à sa mise en place.
- Bar du Mesnil : Monsieur le Maire confirme la liquidation judiciaire du bar et à l'heure d'aujourd'hui il y aurait deux offres dont une par le propriétaire.

Les P'tits Boud'Eure : Par Mme Fanny BODIVIT

Une réunion a eu lieu sur la commune de Saint Germain sur Avre durant laquelle un point a été fait sur le centre depuis son ouverture en septembre 2021. Le coût financier sur 1 an pour la commune de Mesnil sur l'Estrée était estimé à 3315€. Au vu des prévisions soit pour 11 familles et 14 enfants, le coût pour l'année 2022 s'élève à 3498€.

Depuis le mois de septembre, nous n'avons que des retours positifs des familles, le personnel notamment Charlène (secrétaire de Saint Germain sur Avre) et Stéphanie (directrice du centre) sont très appréciés et reconnue pour leurs compétences et leurs investissements.

Un programme d'activités a pu être mis en place notamment la sortie à la patinoire qui a été un succès avec une participation modique pour les familles. Nous avons ouvert ces portes aux communes de Marcilly et de Moisville afin de valoriser et utiliser les capacités d'accueil au maximum. Sachant que les familles qui appartiennent aux 5 communes adhérentes sont facturés selon un quotient familial alors que les familles hors communes sont facturée 21.50€ la journée par enfant et pour information les deux communes concernées participent auprès des familles à hauteur de 8 à 11€ ce qui ne suffit pas.

Les cinq communes ont décidé de continuer le centre.

Le PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL : Monsieur Patrice VERGER

Monsieur VERGER fait part d'une réunion qui a eu lieu à l'EPN concernant la possibilité de répertorier au niveau du territoire EPN les producteurs locaux afin de pouvoir fournir les cantines scolaires qui le souhaitent. Pour le moment il ne s'agit que d'un projet et de savoir les communes intéressées afin de procéder aux investigations nécessaires.

UKRAINE :

Monsieur le Maire remercie Monsieur Eric MOROCZ pour sa rapidité et son investissement pour l'organisation de la collecte. Nous remercions, l'ensemble des habitants, les bénévoles, les entreprises DELAUNAY et L'imprimerie Firmin Didot pour son aide logistique.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

Nous vous rappelons que les élections auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h00-19h00. Il est demandé aux conseillers municipaux de se rendre disponible pour les tours de gardes et le dépouillement.

La séance est levée à 21H30.

Le Secrétaire de séance :

Mr Bruno TAMBOURELLI

